

Quels votes « musulmans » au premier tour des élections présidentielles françaises ?

Dassetto F., El'Makrini N. et Maréchal B* - Avril 2017

Quels votes « musulmans » au premier tour des élections présidentielles françaises ?

La volonté de comprendre le comportement des électeurs en fonction de leur genre, de leur profession, de leur lieu de résidence, de leur confession, etc. a toujours fait l'objet d'études statistiques et d'analyses sociopolitiques. Le vote des citoyens de confession musulmane, une minorité ethnoculturelle et religieuse dans les pays européens, suscite également l'intérêt depuis plusieurs années et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'intérêt pour l'électorat musulman ne cesse de croître en raison de l'augmentation du nombre de citoyens de confession musulmane (acquisition de la nationalité, conversion, naissance, etc.), sachant toutefois que leur présence parfois non négligeable dans certains centres urbains est quelquefois indûment associée à une surestimation quantitative de la population musulmane par l'opinion publique. Ensuite, l'affirmation plus importante de l'identité religieuse chez des personnes issues de l'immigration arabo-musulmane suscite l'interrogation dans un contexte sécularisé. Enfin, l'actualité internationale et nationale actuelle, dramatique, provoque de nombreuses craintes. Pour rappel, la campagne des élections présidentielles française de 2017 se déroule sous l'état d'urgence, dans le prolongement de deux années qui ont été particulièrement marquées par une série d'attentats sans précédents, commis au nom de l'islam, notamment à Paris, à Nice ou encore à Saint-Etienne du Rouvray qui ont fait 238 morts, mais aussi encore à deux jours du scrutin par l'assassinat d'un policier sur l'avenue des Champs-Élysées.

*Les dossiers documentaires proposent des textes de synthèse relatifs à des parutions et des analyses concernant l'un ou l'autre aspect des réalités de l'islam contemporain, dont la publication est soumise à évaluation critique préalable du comité directeur du CISMOC.

* Felice Dassetto est sociologue et professeur émérite de l'UCL ;
Naïma El'Makrini est chercheuse-documentaliste au CISMODOC ; Brigitte Maréchal est sociologue, professeure à l'UCL et directrice du CISMOC.

Pour citer ce texte : F. Dassetto, N. El Makrini et B. Maréchal, *Quels votes « musulmans » au premier tour des élections présidentielles françaises ?*, Dossiers documentaires du CISMODOC, avril 2017, 6 p.

Le vote confessionnel

En France et en Belgique, les statistiques ethniques et religieuses sont interdites. Par conséquent, les données relatives aux citoyens de confession ou d'origine musulmane, ainsi que ceux d'autres confessions, ne sont pas disponibles.¹ Des sondages tentent néanmoins de déterminer les préférences politiques de l'électorat musulman, à partir de la déclaration d'affiliation de la personne à cette religion ou répertoriant le nombre d'électeurs portant un nom (ou plutôt un prénom) musulman ou encore en croisant les deux méthodes. C'est la raison pour laquelle ces chiffres doivent être interprétés prudemment dans la mesure où toutes les personnes portant un nom musulman ne s'identifient pas toujours comme telles et ne pratiquent pas nécessairement cette religion.

Le vote musulman : un vote hétérogène

Le comportement politique des musulmans ne doit pas être essentialisé et ne peut s'expliquer exclusivement par la variable religieuse. Il dépend aussi du sexe, de l'âge, de la catégorie socioprofessionnelle, du niveau d'étude, du lieu de résidence, des réseaux de socialisation etc. Aussi, tous les partis politiques captent des voix provenant de l'électorat musulman. Il n'existe pas de vote communautaire musulman monolithique. Cependant, les données statistiques montrent que l'électorat musulman vote, en règle générale, majoritairement à gauche. Cette sensibilité politique pour la gauche de l'électorat musulman peut s'expliquer par le fait qu'historiquement les milieux populaires votaient massivement socialiste et que la majorité des citoyens musulmans font partie de cette catégorie sociale.

Des consignes de vote de la part des autorités religieuses musulmanes

À l'occasion des élections présidentielles françaises, il n'y a eu pas de stratégie de mobilisation de la part des leaders musulmans pour l'un ou l'autre candidat. Généralement, les dirigeants religieux et intellectuels musulmans ne donnent pas de consignes de vote ou, tout au moins, ils semblent intervenir moins que par le passé. Certains représentants musulmans invoquent cependant le vote musulman et invitent l'électorat musulman à exercer son droit de vote et à opérer un choix de raison dans l'isoloir en recommandant souvent de ne pas voter pour l'extrême droite. Dans son discours lors du Salon annuel du Bourget qui s'est tenu une semaine avant le premier tour de l'élection présidentielle Amar Lasfar, le président de l'Union des Organisations Islamiques de France, proche des Frères musulmans, a ainsi appelé à voter contre le FN en soulignant avant tout la nécessité de prendre part au processus et de s'affirmer : « Nous ne donnons jamais de consigne de vote. La seule consigne, c'est d'aller voter. Surtout, ne pas

¹ En Belgique, le sociologue Jan Hertogen estime toutefois que le nombre de musulmans en Belgique s'élève à 780.000 personnes, ce qui représente donc 7% de la population totale. Ce dernier établit ses statistiques sur base du nombre d'habitants issus de l'immigration et installés en Belgique depuis 1945, desquelles il tient compte des naissances, des décès et des migrations. Il ajuste ensuite ses données en les croisant avec données avec d'autres recherches, notamment des statistiques du *Pew Research Center*, basé à Washington, et du *Bundesamt für Migration und flüchtlinge*, l'Office fédéral allemand pour les migrations et réfugiés, qui a évalué le taux de sécularisation des personnes auprès de 5.000 personnes. Pour un accès à une carte interactive, voir le lien : https://fusiontables.googleusercontent.com/fusiontables/embedviz?q=select+col9%3E%3E1+from+12MIDjNA5L1X5c_eQTu5YixArOGcKxsTbBKrU954N&viz=MAP&h=false&lat=50.54613592291295&lng=4.768078195312455&t=1&z=8&l=col9%3E%3E1&y=2&tplt=2&hml=KML

s'abstenir ! »². Pour sa part, l'intellectuel suisse Tariq Ramadan en appelle à une « abstention active » puisqu'aucun projet politique conséquent ne se trouve en jeu au-delà du conflit des personnes. Selon lui, toute participation serait d'emblée vouée à produire des effets négatifs puisque, en allant voter, il considère que les musulmans contribueraient à faire perdurer un système partial voire inique : « Vous participez à un système qui vous enferme, qui vous vole la pensée »³. Cet appel à l'abstentionnisme conscient, qui incite les musulmans à ne pas exercer leur devoir civique, nous semble toutefois pouvoir être dangereux car il peut être interprété comme un positionnement politique affirmant une identité musulmane qui se place en marge, un peu dedans et un peu dehors de la société et en l'occurrence à fortiori en dehors du système politique démocratique en vigueur. Il est d'ailleurs également directement critiqué par Nouredine Aoussat, un imam et conférencier français qui, dans un long article posté sur son blog, intitulé « *Pr. Nouredine AOUSSAT : Réponse à Tariq Ramadan sur son appel à l'abstention* »⁴, défend de manière argumentée un vote actif et invite les musulmans à voter.

Pour le deuxième tour, plusieurs représentants ont uniquement invité les musulmans à faire barrage contre Marine Le Pen. C'est le cas de Dalil Boubakeur, recteur de la Grande Mosquée de Paris depuis les années 1990, médecin de formation, qui a été le président du Conseil français du culte musulman (CFCM - un organe qui a pour vocation de représenter les musulmans de France) de 2003 à 2008 puis de 2013 à 2015.

Enfin, il est important de souligner que certains leaders religieux conservateurs, notamment issus du salafisme, préconisent de ne pas voter en argumentant, religieusement, sur le caractère illicite des élections. L'un des principaux arguments, est que la souveraineté appartient à Dieu seul et ne peut appartenir au peuple (c'est-à-dire à l'homme) qui s'arrogerait ainsi indûment une partie de cette souveraineté divine. Ainsi dans le Val-de-Marne, des affiches appelant au boycott des élections ont été retrouvés, qui comportaient le message suivant : « Le jugement n'appartient qu'à Allah, O musulman n'annule pas ton islam, ne vote pas et rejette la religion démocratie et son idole Marianne. Voter aux élections démocratiques est du *shirk*- mécréance- »⁵. Ce genre d'appels au boycott des élections provient principalement de la mouvance salafiste. Notons aussi que le controversé imam de Brest⁶, Rachid Abou Houdeyfa, a été menacé de mort par Daesh notamment parce qu'il incite les musulmans français à participer aux élections.

² <http://www.la-croix.com/Religion/Islam/Pour-Musulmans-France-seule-consigne-cest-voter-2017-04-17-1200840137>

³ <http://www.la-croix.com/Religion/Islam/Les-musulmans-France-appelles-rendre-massivement-urnes-2017-04-21-1200841367> Il propose notamment la lecture de l'ouvrage d'Antoine Peillon pour qui voter, c'est abdiquer. Peillon, A. (2017). *Voter, c'est abdiquer. Agissez ! Ranimons la démocratie*, Don Quichotte. Il s'agit d'un manifeste pour un boycott civique de l'élection présidentielle de 2017 afin d'assurer une souveraineté populaire.

⁴ <https://blogs.mediapart.fr/noureddinea/blog/150417/pr-noureddine-aoussat-reponse-tariq-ramadan-sur-son-appel-labstention-0>

⁵ <http://www.leparisien.fr/creteil-94000/limeil-creteil-aux-abords-des-mosquees-de-la-propagande-islamiste-appelle-au-boycott-des-elections-20-04-2017-6871761.php>

⁶ Un imam controversé et fort critiqué car il avait déclaré dans un prêche, devant des enfants, que « ceux qui écoutent de la musique seront transformé en porc ». Ces menaces de mort de la part de Daesh relèvent de ses positions contre le djihad en Syrie et à ses appels auprès des musulmans français pour participer aux élections.

Quels votes des musulmans français ?

À l'occasion du premier tour des élections présidentielles, l'Institut du sondage IFOP a conduit de larges sondages concernant les choix électoraux. On peut voir l'étude détaillée dans : http://www.ipsos.fr/sites/default/files/doc_associe/ipsos-sopra-steria_sociologie-des-electorats_23-avril-2017-21h.pdf.

Mais l'IPSOS a également mené, pour l'hebdomadaire catholique français *Le Pèlerin*, un sondage spécifique concernant le vote confessionnel, sur un large échantillon. On peut lire cette étude dans : (http://www.ipsos.fr/sites/default/files/doc_associe/ipsos-sopra-steria_sociologie-des-electorats_23-avril-2017-21h.pdf).

Et on peut consulter l'étude complète (datée du 27.04.2017)
http://www.ifop.fr/?option=com_publication&type=poll&id=3750.

Grosso modo, les résultats sous forme de tableau sont les suivants :

Base : aux votants s'étant prononcés pour l'un des candidats.	Ens. des inscrits 23 avr. 2017 (%)	Pratique religieuse							
		TOTAL Catho- liques (%)	Catho- liques prati- quants (%)	Dont Catho- liques prati- quants réguliers (%)	Dont Catho- liques prati- quants occa- sionnels (%)	Dont Catho- liques non prati- quants (%)	Protes- tants (%)	Musul- mans (%)	Sans religion (%)
• Nathalie Arthaud	0,6	1	-	-	-	1	-	-	1
• Philippe Poutou	1,1	1	1	1	1	1	-	2	1
• Jean-Luc Mélenchon .	20,1	14	12	8	17	14	16	37	28
• Benoît Hamon	6,3	4	2	2	2	5	4	17	8
• Emmanuel Macron	23,3	22	19	19	18	23	30	24	24
• Jean Lassalle.....	1,1	1	1	1	2	1	2	-	1
• François Fillon	20,1	28	46	55	37	25	20	10	9
• Nicolas Dupont- Aignan	4,6	6	4	2	5	6	7	3	4
• Marine Le Pen	21,6	22	15	12	18	23	20	5	23
• François Asselineau....	1,0	1	-	-	-	1	1	2	1
• Jacques Cheminade ...	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL.....	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source IFOP pour Pèlerin

Voici le commentaire éditorial de l'IFOP :

« L'appartenance religieuse apparaît toujours comme un déterminant du vote, au vu des différences de comportements électoraux en fonction de la confession au premier tour de l'élection présidentielle.

Si les catholiques, traditionnellement électeurs de droite, ont largement voté pour François Fillon au premier tour (28%), le second tour pourrait marquer leur division. Quand bien même le candidat des Républicains a appelé à voter en faveur d'Emmanuel Macron, une partie de l'électorat catholique pourrait ainsi se tourner vers l'extrême droite. Ainsi, les catholiques de droite sont aussi nombreux que la moyenne à déclarer qu'ils voteraient pour Marine Le Pen au second tour (22%), sauf pour les catholiques pratiquants (15%) et les pratiquants réguliers (12%), moins tentés par l'extrême droite.

L'électorat musulman accorde lui plutôt son vote aux candidats de gauche : 37% ont voté pour Jean-Luc Mélenchon et 17% pour Benoît Hamon. Le candidat socialiste perd presque totalement le vote catholique puisque quand François Hollande réunissait 24,5 % des suffrages des catholiques, il n'en reste plus que 4% en 2017. Ces catholiques de gauche se sont ainsi massivement ralliés à Emmanuel Macron, mettant l'ensemble des catholiques au même niveau que l'ensemble de l'électorat (22%).

Enfin, les électeurs se déclarant « sans religion » n'ont manifestement pas vocation à suivre les partis classiques puisqu'ils se répartissent entre Jean-Luc Mélenchon (28%), Emmanuel Macron (24%), et Marie Le Pen (23%). Pratiquement absent des partis historiques, l'électorat « sans religion » vote aux extrêmes ou refuse le clivage gauche-droite. »

Cette étude estime que 37% des électeurs d'origine musulmane ont voté Mélenchon, 24% des voix musulmanes ont été à Macron, 17 % à Hamon, 10 % à Fillon et 5% à Marine Le Pen. Ces chiffres montrent la dispersion du vote musulman, avec un positionnement préférentiel à gauche de « l'électorat musulman ». En effet, plus de 80% des personnes de confession musulmane ont voté pour Mélenchon et Macron (les catholiques votent plutôt à droite). Cet électorat reste assez réfractaire à la droite de manière générale. Son taux d'abstention est de 27% alors que la moyenne nationale est de 20%.

Contrairement à l'électeur catholique, on ne fait pas de distinction entre le vote des musulmans pratiquants réguliers, les pratiquants occasionnels ou les non-pratiquants. Ces détails concernant la fréquence de la pratique religieuse sont des éléments parmi d'autres (âge, sexe, profession, etc.) qu'il faut prendre en considération car ils permettraient une analyse plus approfondie.

Enfin, même si le vote frontiste demeure minoritaire et est très inférieur à la moyenne nationale (10% pour Fillon et 5% pour Le Pen), ce vote pose question. En effet, dans les discours du Front National, les populations issues de l'immigration restent la cible et la source de tous les maux du pays (terrorisme, chômage, insécurité, etc.). D'ailleurs, la question de l'immigration et de

ses méfaits reste la motivation première des électeurs frontistes⁷. C'est l'une des raisons pour lesquelles une partie importante de ces citoyens de confession musulmane y restent récalcitrants. Quant au vote frontiste minoritaire d'une partie de l'électorat musulman, il est lié - selon Jérôme Fourquet⁸ - à la stratégie de dédiabolisation et de normalisation qui est mené depuis plusieurs années par le FN.

⁷ <http://www.slate.fr/story/109031/electeurs-juifs-musulmans-front-national>

⁸ Directeur du Département Opinion et Stratégies d'Entreprise de l'Ifop (institut de sondage), dont les travaux portent principalement sur la sociologie et la géographie électorales.